

Bonjour,

Veillez trouver ci-joints les documents concernant votre mobilité ERASMUS+. Ce dossier est composé :

- d'un **contrat de stage** (= contrat de stage, annexe 1 conditions générales, annexe 2 modèle de calcul des bourses, annexe 3 attestation sur l'honneur, annexe 4 demande d'autorisation de droit à l'image, annexe 5 reçu de paiement)
- d'un **contrat de formation** (contrat plus sur la partie pédagogique et attestation de stage page 9 et 10)
- et du **modèle de rapport** à soumettre après la mobilité.

**AVANT la mobilité, retourner à votre établissement d'envoi :**

- **5 exemplaires originaux du contrat de stage après signature par toutes les parties** : ce document est à compléter, à imprimer en 5ex. , à signer en bleu ; à transmettre pour signature au directeur de l'établissement d'envoi (pour information, c'est un contrat entre l'étudiant, l'établissement d'envoi et le Directeur de l'ENFA).

- **5 exemplaires originaux du contrat de formation après signature par toutes les parties** : ce document est à compléter, à imprimer en 5ex. , à signer en bleu ; à transmettre pour signature au directeur de l'établissement d'envoi, puis à envoyer pour signature à votre partenaire d'accueil.

A réception des documents conformes et en 5 exemplaires, le versement de l'avance de la bourse pourra être déclenché, le service des relations internationales de l'ENFA pourra renseigner Mobility Tool+ (plate-forme de gestion des mobilités), OneLine Linguistic Support - OLS et générer vos Europass.

Merci de bien noter vos références bancaires et de joindre un RIB. Votre adresse personnelle est obligatoire pour faire le nécessaire d'un point de vue comptable.

- OnLine Linguistic Support - **OLS** : Ce test est obligatoire pour **tous** les participants aux activités de mobilité du programme Erasmus+ d'au moins 2 mois, ayant l'une des langues suivantes comme langue principale de travail : anglais, allemand, espagnol, italien ou néerlandais. Vous recevrez un message sur votre boîte mail.

**PENDANT la mobilité :**

- transmettre l'original de l'attestation de présence à votre partenaire d'accueil pour signature en bleu et récupérer le document en fin de mobilité.
- Europass Mobilité : document à remplir avec votre maître de stage (cf. documents joints), à signer en bleu et à faire signer par le partenaire d'accueil.
- compléter la fiche entreprise. Ce document vous sera envoyé par messagerie par l'ENFA avant votre mobilité et sera disponible sur le site de l'ENFA.

**APRES la mobilité :**

- soumettre électroniquement le rapport que vous recevrez, par mail après votre mobilité,
- nous retourner l'original de l'attestation de présence signée par votre partenaire d'accueil, vos cartes d'embarquement ou l'annexe 3 attestation sur l'honneur si utilisation véhicule personnel afin de verser le solde final de la bourse,
- La fiche entreprise, les annexes 4 et 5 sont à nous renvoyer par courrier postal dès que possible,
- retourner l'Europass Mobilité complété et signé par vous et votre maître de stage à votre professeur responsable de votre stage dans votre établissement d'envoi.
- refaire le test OLS.

**AU FUR ET A MESURE :**

- allez cliquer sur MOVEAGRI : <http://moveagri.ning.com/>. Vous y trouverez des conseils, des expériences d'autres étudiants qui, comme vous sont partis. Vous pourrez partager leurs joies et leurs doutes.....Utilisez aussi MOVEAGRI pour valoriser votre expérience de stage vis à vis de futurs employeurs. Regardez le blog de Juliette POURADIER, par exemple...

Pensez à vérifier que vos titres d'identités sont à jour.

Cordialement

Sophie RAYNAUD, Responsable du service

Céline PLANES, Assistante

Mireille BACOU, Assistante

Service Relations Internationales

Ecole Nationale de Formation Agronomique - ENFA

BP 22687 - 31 326 CASTANET-TOLOSAN Cedex

Tel : + 33 / 5 61 75 34 63 / 34 81 / 32 91  
Fax : + 33 / 5 6175 03 09  
[coop-inter.enfa@educagri.fr](mailto:coop-inter.enfa@educagri.fr)